

RCS : DOUAI Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00447 Numéro SIREN : 509 479 580 Nom ou dénomination : A2MICILE DOUAISIS

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2021 sous le numéro de dépôt 6537

COMPTES ANNUELS

A2MICILE DOUAISIS

235 boulevard Paul Hayez

59500 DOUAI

Exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**

R.C.S. DOUAI N° 509 479 580

**Certifiés conformes,
La Gérante
Fabienne MAZON**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2020			31/12/2019
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

14 090,00

550,00

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 000,00	2 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	758,55	55,32
	Résultat de l'exercice	80 127,42	140 703,23
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	83 085,97	142 958,55
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	3 500,00	
	Total des provisions	3 500,00	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	116 840,52	1 734,16
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 602,29	20 988,14
	Dettes fiscales et sociales	187 547,94	178 125,61
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	10 303,48	7 187,27
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	329 294,23	208 035,18
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	415 880,20	350 993,73
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	80 127,42	140 703,23
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	329 294,23	208 035,18
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 840,52	1 734,16

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière définies par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **415 880** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 269 798** euros et un total **charges** de **1 189 671** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **80 127** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau & informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Effort construction

La cotisation est supportée sous la forme de prêts consentis par la société.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
1 625,00					1 625,00
1 625,00					1 625,00
5 683,79 14 267,17 385,00 11 664,82		2 708,31			5 683,79 16 975,48 385,00 11 664,82
32 000,78		2 708,31			34 709,09
14 340,00		3 950,00		4 200,00	14 090,00
14 340,00		3 950,00		4 200,00	14 090,00
47 965,78		6 658,31		4 200,00	50 424,09

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 625,00			1 625,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 625,00			1 625,00
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 651,74	750,15	267,58	4 134,31
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 583,95	2 204,80	713,38	4 075,37
	Matériel de transport	250,14	57,75	19,25	288,64
	Matériel de bureau, mobilier	9 557,00	1 792,14	686,69	10 662,45
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 042,83	4 804,84	1 686,90	19 160,77
TOTAL		17 667,83	4 804,84	1 686,90	20 785,77

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		3 500,00		3 500,00
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 500,00		3 500,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	3 737,55	924,50	4 600,74	61,31
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 737,55	924,50	4 600,74	61,31
TOTAL GENERAL		3 737,55	4 424,50	4 600,74	3 561,31

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		3 561,31	3 737,55	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	13 721,00	13 721,00	
	Autres immobilisations financières	369,00	369,00	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	265 705,88	265 705,88	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	833,05	833,05	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	23 177,00	23 177,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 262,74	1 262,74	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	346,82	346,82	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 980,75	2 980,75	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	308 396,24	308 396,24	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		3 950,00		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		4 200,00		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 840,52	1 840,52		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	115 000,00	115 000,00		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 602,29	14 602,29		
	Personnel et comptes rattachés	120 953,94	120 953,94		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 842,97	53 842,97		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 262,17	11 262,17		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 488,86	1 488,86		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	10 303,48	10 303,48		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	329 294,23	329 294,23		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		115 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	20,00	100,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	20,00	100,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		126 579
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 037
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>5 037</i>	
Dettes fiscales et sociales		121 542
<i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i>	<i>78 009</i>	
<i>PROV/MODULATION</i>	<i>25 404</i>	
<i>CH. SOC. S/ CP</i>	<i>9 859</i>	
<i>MODULATION - CHARGES PATRONALES PROVISIONS POUR</i>	<i>2 540</i>	
<i>TA - FORMATION PRO. CONTINUE</i>	<i>5 200</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>529</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		67 922
Autres créances clients <i>CLIENTS FAE</i>	<i>67 575</i>	67 575
Autres créances <i>ETAT - ACTIVITE PARTIELLE</i>	<i>347</i>	347

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION Calendrier			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

--

A2MICILE DOUAISIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 235, Boulevard Paul Hayez
59500 DOUAI

509 479 580 R.C.S. DOUAI

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MAI 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'un montant de 80.127,42 Euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	80.127,42
Report à nouveau antérieur	E.	758,55
TOTAL DISPONIBLE	E.	80.885,97
A titre de dividendes	E.	80.000,00
Au report à nouveau	E.	885,97
TOTAL AFFECTE	E.	80.885,97

Le dividende de 80.000,00 Euros, sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux ;

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ;

- concernant les exercices à venir, la demande de dispense du prélèvement de 12,8% doit être formulée au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende, sous la responsabilité de l'associé ;

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° du Code général des impôts, s'élève à 32.000,00 Euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 48.000,00 Euros.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Tous pouvoirs sont conférés à la gérance à l'effet d'informer chaque associé de son obligation d'acquitter, sous condition de revenus, le prélèvement à la source non libératoire, de procéder au paiement au siège social du dividende à la date prévue ainsi qu'au règlement dudit prélèvement et des prélèvements sociaux exigible, selon les revenus du patrimoine et produits de placement concernés.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement (€)	Revenus non éligibles à l'abattement (€)
31/12/2019	56.000	84.000
31/12/2018	77.960	116.940
31/12/2017	47.520	71.280

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance